

COMITÉ DE GRADUATION

Fin septembre 2013, le ministère de l'éducation approchait le bureau central du CSF au sujet du contenu du diplôme francophone : le Cornouiller.

« The ministry team looks forward to meeting with CSF to introduce the draft document of graduation requirements and get additional feedback. Please be aware that this document is in progress, so getting feedback now on the needs from the CSF community will be really valuable and timely » Janine Hannis, Co-chair, graduation steering committee, 30 September 2013.

Cette demande du ministère se situe dans le contexte d'une vaste campagne de révision des différents curriculums de la province. Le CSF est impliqué directement dans deux aspects de ce remaniement.

- Élaboration du curriculum Français Langue Première (FRALP). Voir ci-joint l'ébauche en date du 10 juin 2013.
- Participation au « Competencies consulting group meeting ». Voir ci-joint l'ébauche du document de travail.

Afin de préparer la rencontre avec le ministère qui se déroulera à Victoria, le 12 novembre 2013, le bureau central du CSF a tenu à mobiliser des représentants de ses principaux partenaires ainsi que des représentants des membres du Conseil Scolaire Francophone.

Pour l'avenir du programme francophone, la réunion d'aujourd'hui est capitale. Sans présager des intentions du ministère, elle doit permettre d'élaborer les grands traits de la vision des Francophones au sujet de leur diplôme.

La réunion d'aujourd'hui se déroulera en trois (3) étapes, de durées différentes. Tout d'abord, nous envisagerons le mandat de ce comité, puis nous aborderons les textes légaux relatifs à l'obtention du diplôme le Cornouiller, enfin, nous tenterons une ébauche de notre vision du Cornouiller.

COMITÉ DE GRADUATION

Mandat du comité préparatoire à la réunion du 12 novembre 2013 avec le ministère de l'éducation.

- Fournir une ébauche de la vision du contenu du Cornouiller (fin 12^e année) servant à orienter le ministère dans sa réflexion sur la diplomation dans la province;
- Indiquer les noms des membres qui rencontreront les représentants du ministère (déjà d'office : M. Cyr DG, M. Dupain DGA, Mme Veilleux coordonnatrice du services pédagogiques au secondaire).

Processus :

Parce que la définition du contenu du Cornouiller est un travail essentiel pour le futur du CSF et pourrait entraîner de nombreuses implications, entre autre dans la dotation, l'orientation budgétaire, le statut de l'école virtuelle, etc. pour plusieurs années, il est entendu que :

- Le comité de graduation est un comité consultatif;
- Le rapport de ce comité sera présenté à la réunion du Comité Conseil d'Éducation du 21 octobre 2013 pour approbation, modification, amendement, etc.;
- Le rapport de ce comité sera présenté à la rencontre du Conseil d'Administration du CSF, du 1^{er} et 2 novembre 2013 pour approbation, modification, amendement, etc.;
- Le rapport de ce comité pourrait être traduit en anglais afin de faciliter la rencontre du 12 novembre avec le ministère.

DOCUMENTS DE SUPPORT

Trois genres de documents doivent orienter la réflexion du comité :

- Le plan stratégique du CSF : même si le Plan Stratégique du CSF se termine en 2014, le bureau central du CSF encourage le comité à s'en inspirer afin d'orienter ses réflexions. Voir ci-joint, copie du Plan stratégique du CSF 2011-14.
- Extraits du « Handbook of Procedures »:

NB: Les extraits choisis n'engagent que la responsabilité du rédacteur de ce document. Certains membres du comité pourraient y ajouter d'autres informations. Il n'existe pas de traduction en français de ce document.

P.18 Purpose of the graduation program examinations. The BC graduation program examinations were implemented in 2004 to:

- ✓ Ensure that grade 10,11,12 students meet consistent provincial standards of achievement in academic subjects;
- ✓ Ensure that graduating students from all the school in the province are treated equitably when applying for admission to universities and other post secondary institutions.
- ✓ Final marks and provincial examination: grade 10, 11 and 12 exam results are blended with the school/ classroom mark to generate final course marks.

P.23 French examinations: Français Langue Première 12 and Français Langue Seconde – Immersion 12:

- ✓ Students enrolled in Programme francophone write the Français Langue Première 12 examination. French Immersion students write Français Langue Seconde- immersion 12.

P.50 Equivalency: Courses taught outside BC school system that substantially match the learning outcome of ministry, developed or BAA grade 10, 11 or 12 courses are eligible for credit through equivalency [...] The course matches approximately 80% or more of the prescribed learning outcomes of a Ministry, developed course or a BAA course [...] In general students should be granted credit, through equivalency for courses taken in other Canadian provinces and territories.

P.51 Boards of Education responsibilities. Boards are responsible for developing procedures and evaluation standards to determine course equivalency.

P.55 Challenge. What is a challenge? Challenge is a means of awarding graduation credit for undocumented demonstrated prior learning [...] This policy sets minimum requirements. Board may also establish specific times for accepting and reviewing challenge applications. Board procedures should be enabling not limiting.

P.56 Reporting a successful challenge. To receive credit for a course that has a provincial exam, a student must:

- ✓ Complete a challenge process through the school district and have a passing school percentage reported to the ministry.

P.98 French certificate of graduation. A French version of the Dogwood Diploma is issued to students who meet Programme Francophone or French Immersion requirements.

SITUATION DU CSF

Ces informations ne sont à étudier, ici, que dans le cadre du comité de graduation.

École virtuelle

Nombre d'élèves d'écoles anglophones inscrits uniquement à :

FRALP 12	8
FRALP 11	3
FRALP 10	6

NB : Ces inscriptions respectent les politiques d'inscription du CSF.

Écoles du CSF

École	Nombre de cours			Total	Nombre d'élèves
	10	11	12		
Cœur de l'île	9	7	10	26	26
Anse-au-Sable	8	7	6	21	23
Pionniers	12	13	14	39	46
Chatelech	3	2	1	6	29
Gabrielle-Roy	17	19	18	54	104
Brooks	4	2	1	7	16
Dutchess Park	4	2	1	7	30
Victor-Brodeur	10	16	13	39	96
NDSS	2	2	1	5	27
Carihi	2	2	1	5	12
Jules-Verne	15	15	14	44	110
Penticton	3	2	1	5	21

NB : Certains des cours mentionnés ci-dessus sont à niveau double ou triple (ex. 10-11-12). Ils ont néanmoins été indiqués comme propres à chaque classe d'âge.

ÉBAUCHE DU DIPLÔME LE CORNOUILLER

Suite à la rencontre du 16 octobre, le Comité de graduation formule, en vue de la rencontre avec le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique du 12 novembre, deux (2) recommandations :

RECOMMANDATION #1

Qu'il soit rappelé au ministère qu'il existe légalement une différence entre le programme francophone et le programme d'immersion et que par conséquent, il devrait exister deux diplômes différents, dont un sanctionnant uniquement le programme francophone.

NB : Cette affirmation est basée sur les documents :

- French Immersion Program policy - Public school
- Glossary – Legislation Policy « Conseil Scolaire Francophone de la Colombie-Britannique »

RECOMMANDATION #2

Qu'en raison de la diversité des écoles sous la juridiction du Conseil Scolaire Francophone, le ministère délivre un même diplôme à tous les élèves inscrits à ce programme, mais signale au travers des transcrits, une différence de contenu relative au nombre et genre de cours obtenus.

A. Diplôme Cornouiller standard

Attribué à un élève ayant obtenu les cours de Français Langue Première (FRALP) en 8e, 9e, 10e, 11e et 12e années, ainsi que les cours, en français, de Sciences Humaines 8e, 9e, 10e, 11e ou Premières Nations 12 et deux (2) cours en français de Beaux Arts 8 ou 9, ou 10, ou 11, ou 12.

NB: tous ces cours devraient être suivis en présence d'un enseignant, les seuls cours pouvant recourir à l'enseignement virtuel en français seraient sciences humaines 11, Premières Nations 12, les deux (2) cours de Beaux Arts.

B. Diplôme Cornouiller complet

Attribué à un élève ayant obtenu tous les cours en français formant l'ensemble d'une programmation complète au secondaire (8^e à 12^e année), tel que définie par le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique.

RECOMMANDATION #3 (ajoutée par le CA, le 2 novembre 2013)

Que les élèves en région qui n'ont pas encore accès à un programme secondaire dans leur région, aient la possibilité d'obtenir un diplôme du programme francophone en faisant appel aux services de l'École Virtuelle du CSF

CONCLUSION

En annexe et pour organisation interne, le comité invite les instances dirigeantes du CSF à :

- Envisager le maintien et le développement par l'enseignement virtuel des cours de Sciences humaines 11, Premières Nations 12, Création théâtrale 11-12, Cinéma 10-11-12, Musique 8-9 et Arts visuels 8-9;
- Doter toutes les écoles secondaires sous sa juridiction d'au moins 1 ETP, afin d'offrir en présence les cours obligatoires pour l'obtention du diplôme Cornouiller standard;
- Rejeter la possibilité de challenge pour le cours de FRALP ou de développer une série d'examens basés sur l'acquisition d'éléments relatifs à la culture francophone en vue de la possibilité de challenge en FRALP et Sciences Humaines.
- À encourager la formation des orienteurs scolaires en vue de l'attribution d'équivalence pour les cours de FRALP et Sciences Humaines.